

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT,  
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE  
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**



1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d’approvisionnement du Distributeur,  
 2 le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la pointe hivernale 2017-  
 3 2018, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les besoins québécois de  
 4 puissance à cette pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

### 1. DÉTAIL DES SOURCES D’APPROVISIONNEMENT

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l’année 2018 s’élèvent à 185,68 TWh. Le  
 6 tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu’ils proviennent d’Hydro-  
 7 Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu’il s’agit d’énergie patrimoniale ou  
 8 d’énergie postpatrimoniale.

**TABLEAU 1 :**  
**SOURCES D’APPROVISIONNEMENT (TWH)**

Hydro-Québec Production	Patrimonial	168,28
	Postpatrimonial <sup>1</sup>	3,60
Autres fournisseurs	Postpatrimonial <sup>2</sup>	13,80
<b>Total</b>		<b>185,68</b>

<sup>1</sup> Incluant l’entente-cadre, la dispense et le service d’intégration éolienne.

<sup>2</sup> Incluant la dispense.

### 2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE

9 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe hivernale 2017-2018, survenue le  
 10 28 décembre 2017, figure au tableau 2.

**TABLEAU 2 :**  
**BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE DU DISTRIBUTEUR LORS DE LA POINTE (MW)**

<b>Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré</b>	<b>38 184</b>
<b>Approvisionnements (Offre)</b>	<b>38 184</b>
Approvisionnements patrimoniaux	33 652
Approvisionnements postpatrimoniaux	4 532

### 3. CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE

11 Le tableau 3 présente la conciliation des besoins réguliers du Distributeur en réseau intégré  
 12 avec les besoins québécois en puissance lors de la pointe hivernale 2017-2018 survenue le  
 13 28 décembre 2017.

**TABLEAU 3 :**  
**CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR**  
**AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS LORS DE LA POINTE (MW)**

Besoins québécois	38 410 <sup>1</sup>
- Besoins des réseaux voisins québécois	148
- Réseaux autonomes	78
= Besoins réguliers du Distributeur – Réseau intégré	38 184

- 1 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
- 2 livraisons du Producteur à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan ainsi que
- 3 des besoins des réseaux autonomes.

#### **4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

- 4 Le taux de pertes de distribution est de 2,8 % pour l'année 2018.

---

<sup>1</sup> La pointe de l'hiver 2017-2018 (38 410 MW) est survenue le 28 décembre 2017 à 17 h (donnée révisée depuis la publication du Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec qui indiquait plutôt 38 204 MW, page 77).